

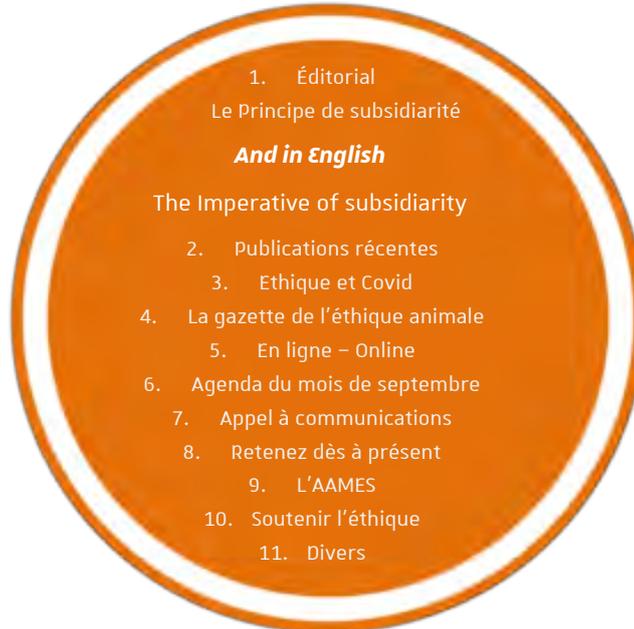
Lettre du mois d'Octobre

Newsletter October

2020

Au Sommaire de ce numéro

Numéro
144



Remerciements

Bonne continuation, chère Nadège !

Cela fait 15 ans que le CEERE (*Centre européen d'enseignement et de recherche de l'Université de Strasbourg*) existe ! Cela fait 15 ans que Nadège Hekpazo en assure le secrétariat ! En fait, bien plus que le secrétariat ! Les enseignants comme les étudiants ont vite compris qu'elle était capable de se surpasser pour eux, d'être celle qui par sa compétence et son ingéniosité savait trouver les informations même peu évidentes ; celle qui par sa gentillesse et sa capacité d'écoute devenait l'oreille attentive et compatissante quand des difficultés surgissaient ; celle qui par son efficacité et son désir de bien faire relevait tous les défis des programmes à composer, des sites Internet à compléter, des Lettres du CEERE à mettre en musique, des enjeux de nouveauté à engager...

Elle quitte aujourd'hui le CEERE pour l'institut de démographie (*toujours en sciences sociales*) et toute notre structure tout en la regrettant, lui souhaite bon vent !

Elle est remplacée par Lucie Cordazzo : le temps d'un tuilage ces derniers jours, et la voilà prête à relever le défi, à s'engager à son tour dans l'aventure de l'éthique. Cette nouvelle maquette de notre Lettre du CEERE en est le premier témoin visible ! La créativité est à l'œuvre ! Et je suis sûre que vous apprécierez !

Belle poursuite, chère Nadège ! Bienvenue, chère Lucie !

Marie-Jo Thiel, directrice du CEERE, au nom de toute l'équipe enseignante, administrative et estudiantine du CEERE, anciens et nouveaux.

● Le Principe de Subsidiarité

Les décisions relatives à la lutte contre le Coronavirus ont peu à peu remis le principe de subsidiarité au centre du débat. En effet, face à la contestation de décisions ministérielles, les lenteurs dues au fonctionnement propre de l'administration et aux rappels au droit tant par le Conseil d'État que le Conseil constitutionnel, l'exécutif affirme avoir pris conscience que les décisions devaient être prises au plus près du terrain. Les attermoissements et certaines décisions préfectorales laissent dubitatif quant à la volonté de mettre en œuvre une véritable décentralisation. Des décisions délocalisées, prises dans certains cas sans concertation avec les élus des collectivités territoriales concernées, relèvent davantage de la déconcentration de l'État (*transfert de compétence à des représentants de l'État central auprès de collectivités territoriales*) que d'une véritable décentralisation (*transferts de compétences aux collectivités territoriales*).

Il apparaît clairement que le principe de subsidiarité, principe de philosophie politique et sociale, recommande que les décisions soient prises au plus près des parties prenantes. Un plus grand groupe n'intervient que pour suppléer les fonctions qui dépassent les possibilités d'un petit groupe (*Pie XI, Quadragesimo anno, 1931, § 86*). Cette définition positive avait déjà été mise à mal par une reprise négative en 1992, dans le traité de Maastricht : l'Union européenne n'intervient que si elle estime être plus efficace que les États membres (*Traité sur l'Union européenne 92/C 191/01, art. 3B*) et ces derniers rappellent régulièrement leurs prérogatives exclusives. Ainsi ces derniers mois, les frontières ont été fermées de manière unilatérale par les États y compris dans l'espace Schengen... et ont été réouvertes dans le même désordre malgré la volonté de concertation et d'harmonisation des mesures. Comme l'exprime un ancien haut-fonctionnaire européen : « Il faut bien reconnaître que la solidarité n'est pas encore un réflexe naturel entre Européens ».

Cela n'est guère plus reluisant dans le droit français. L'article L. 1111-2 du Code général des collectivités territoriales stipule que les communes, les départements et les régions « concourent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire... » relevant davantage de « l'association inégalitaire que [de] la subsidiarité... car en France [elle] est globalement une subsidiarité à l'envers. L'État transfère aux échelons inférieurs ce qu'il ne sait plus faire ou ce qu'il ne veut plus faire [...] L'État d'abord, subsidiairement les collectivités décentralisées » (*Adrien Zeller, La France enfin forte de ses régions, Paris, Gualino éditeur, 2002, p. 266*). Dans une approche pragmatique et fonctionnaliste du principe de subsidiarité, le Conseil de l'Europe, dans sa Charte européenne de l'autonomie locale affirme que « L'exercice des responsabilités publiques doit, de façon générale, incomber, de préférence, aux autorités les plus proches des citoyens » (*art. 4-3*). La France a signé la charte le 15 octobre 1985 et l'a ratifiée le 17 janvier 2007 (*22 ans plus tard*). Il serait désormais temps de s'en inspirer pour mettre le principe de subsidiarité en œuvre réellement laissant à l'État sa fonction régaliennne d'encadrement national de régulation.

Marc Feix *Faculté de théologie catholique*

The decisions in relation to the fight against the Coronavirus have gradually put the principle of subsidiarity back at the centre of the debate. In fact, faced with the contestation of ministerial decisions, the slowness due to the administration's own functioning and the reminders of the law by both the Council of State and the Constitutional Council, the executive claims to have become aware that decisions had to be taken as close to the grassroots as possible. The procrastination and certain prefectural decisions leave one doubtful as to the willingness to implement genuine decentralisation. Delocalised decisions, taken in some cases without consultation with the elected representatives of the local authorities concerned, are more a matter of State "deconcentration" (transfer of powers to representatives of the central State at the local government levels, than of genuine *decentralisation* (transfer of powers to local authorities).

It is clear that the principle of subsidiarity, a principle of political and social philosophy, recommends that decisions should be taken as close as possible to the stakeholders. A larger group intervenes only to perform functions that are beyond the possibilities of a small group (Pius XI, Quadragesimo anno, 1931, § 86). This positive definition had already been undermined by a negative restatement in 1992, in the Maastricht Treaty: the European Union intervenes only if it considers itself to be more effective than the Member States (Treaty on European Union 92/C 191/01, Art. 3B) and the latter regularly recall their exclusive prerogatives. Thus, in recent months, borders have been closed unilaterally by States, including in the Schengen area, and have been reopened in the same disorder despite the desire for consultation and harmonisation of measures. As a former senior European civil servant put it: "We have to recognise that solidarity is not yet a natural reflex among Europeans".

The situation is hardly any better in French law. Article L. 1111-2 of the General Code of Local and Regional Authorities stipulates that the communes, departments and regions "shall cooperate with the State in the administration and planning of the territory...", which is more a matter of "unequal association than subsidiarity... for in France [it] is, on the whole, an inverted form of subsidiarity. The state devolves to lower levels of government what it no longer knows how to do or what it no longer wants to do [...] The state first, then subsidiarily, the decentralised authorities" (*Adrien Zeller, La France enfin forte de ses régions, Paris, Gualino éditeur, 2002, p. 266*).

In a pragmatic and functionalist approach to the principle of subsidiarity, the Council of Europe, in its European Charter of Local Self-Government, asserts that "The exercise of public responsibilities should, as a general rule, be the responsibility of the authorities closest to the citizens" (Art. 4- 3). France signed the charter on October 15, 1985 and ratified it on January 17, 2007 (22 years later). It should now be time to draw inspiration from it in order to put the principle of subsidiarity into proper practice, allowing the State to effectively focus on its royal functions of national regulation and supervision.

Marc Feix *Faculty of Catholic Theology – (translation)*



Publications Récentes

- « Santé, Le grand bouleversement, Comment serons-nous soignés demain ? » J-F. Mattei, LLL, 2020, 270 p.



Cet ouvrage trace les grands traits de la médecine de demain. Pour ce faire, l'ancien Ministre de la santé s'appuie sur les étapes essentielles de l'histoire médicale puis apprécie les enjeux technologiques actuels avant de fixer une feuille de route pour demain ou... pourrait-on dire pour aujourd'hui. Paru en mars 2020, le questionnement suivi et les pistes de réflexion proposées prennent un sens encore plus pertinent au regard de la crise sanitaire engendrée par la Covid-19. Rappelant l'importance de notre humanité et notamment celle des médecins, Jean-François Mattei souligne le caractère complémentaire des nouvelles technologies et notamment celui de l'intelligence artificielle. Celles-ci ne sont qu'un outil au service de l'Homme, outil que les médecins devront s'approprier. À cette formation technique devra être associée ou renforcée une formation en éthique dans les facultés de médecine. Comme le rappelle à plusieurs reprises l'auteur, l'éthique est liée à la médecine depuis des siècles, elle pose la question du système des valeurs qu'il faudrait élaborer et respecter pour le bien vivre-ensemble (p. 61). Il montre également l'importance de former les étudiants à la médecine généraliste (p. 235). Jean-François Mattei s'interroge aussi sur la manière dont les médecins réagissent et réagiront devant des demandes individuelles à caractère sociétal (GPA, fin de vie...) (p. 111). Il souligne la nécessité de réorganiser les soins avec une importance renforcée donnée à la prévention et portant un éclairage particulier aux enjeux du vieillissement en trouvant le juste équilibre entre la sous-traitance et la surmédicalisation, à l'enfant, à la santé mentale... (p. 147). Cette médecine de demain devra également être pensée sous l'angle de la santé globale, la santé publique telle que définie par l'OMS (p. 191), notion incontournable comme nous l'avons vu durant cette crise sanitaire. La santé ne peut pareillement être dissociée de l'environnement et les enjeux actuels le démontrent clairement (p. 217). Nous ne pouvons qu'adhérer à la conclusion à laquelle il aboutit : la médecine doit rester humaine.

J. Bouton, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, HDR.*

● "Il Massimo necessario, l'etica alla provo dell'amore"

Stefano Biancu Ed. Mimesis, Itinerari filosofici 2020,
135 pages, 14 euros



L'auteur est professeur associé de philosophie morale à l'Université Lumsa à Rome et vice-coordonateur du Programme PhD international "Contemporary Humanism". Avec le présent ouvrage, l'auteur n'en est pas à coup d'essai : il publie régulièrement en français et en italien. Mais le titre peut surprendre : « Le maximum nécessaire. L'éthique à l'épreuve de l'amour » Faudrait-il viser le maximum comme quelque chose de nécessaire ?

En fait, l'auteur se situe dans le vaste domaine de l'amour. Et là, certaines actions et attitudes morales, bien qu'évaluées en termes moralement positifs, ne peuvent pas être considérées comme strictement dues, et encore moins comme applicables, et pourtant. La tradition morale a, pour les évoquer, inventé un terme technique peu courant en français mais plus répandu en italien et en anglais : la "superérogation" (pour traduire l'italien *il supererogatorio*) qui font l'objet de tout le premier chapitre de cet ouvrage. Le dû réciproque constitue le minimum nécessaire qui ne peut et ne doit pas manquer. La superérogation constitue un « maximum » qui va au-delà de ce qui est demandé et de ce qu'exige le devoir ; il est donc généralement considéré comme dépassant la sphère et la compétence de l'éthique.

L'ambition de l'auteur est alors de montrer comment ce maximum peut aussi d'une certaine manière être "nécessaire" et comment - en même temps - un nouveau regard sur l'éthique en général et sur la notion de devoir en particulier découle de la remise en

question de ce maximum. L'ouvrage est construit en cinq chapitres : outre le premier sur la superérogation, les suivants évoquent la fraternité, puis la fraternité en cours de réalisation à travers l'hospitalité, puis à travers le pardon. Le dernier chapitre enfin s'attache à l'inimaginable miséricorde. L'auteur en arrive finalement à la conclusion que le maximum dépasse une certaine compréhension du devoir, mais pas le devoir lui-même : l'on reste donc bien en éthique !

Un ouvrage qui donne à penser.

Marie-Jo Thiel, *Directrice du CEERE*

« Perturbateurs endocriniens. La guerre est déclarée »

Odile Bagot Préface Isabelle Autissier. Avant-propos
Pr Charles Sultan, 2020, 253 pages, 17,50€



Nous avons déjà recensé plusieurs ouvrages de cette spécialiste en gynécologie et obstétrique, enseignante à l'université de Strasbourg, et qui de surcroît a obtenu un Master en éthique dans le cadre du CEERE. Il faut dire que sa plume décomplexée et déculpabilisante, pleine d'humanité et ne manquant pas d'humour, réjouit les lecteurs. Et il n'en va pas autrement avec le présent ouvrage au thème pourtant complexe et brûlant, pour ne pas dire à l'instar de Charles Sultan, qu'il contribue au « cataclysme planétaire ».

La spécialiste de terrain a mené son enquête tant dans les contributions scientifiques écrites que dans l'analyse des activités professionnelles, voire dans sa propre vie, à l'occasion de la naissance de ses enfants car à partir de ce qu'on sait aujourd'hui, on comprend bien des « bizarreries » d'hier et des pathologies d'aujourd'hui et de demain. C'est que les perturbateurs endocriniens sont omniprésents et agissent sur tous les « organes qui fabriquent des hormones : le pancréas, les glandes surrénales, la thyroïde, le thymus, les ovaires chez la femelle et les testicules chez le mâle ». Les conséquences sont aujourd'hui scientifiquement reconnues quand bien même il y a une résistance politique nationale et internationale à les reconnaître : obésité, diabète, reproduction chez l'homme et la femme, cancers, effets neuro-développementaux et neuroendocriniens.

Pour bien comprendre les enjeux, l'auteur nous prend par la main et sur le ton de la narration, rapporte comment elle-même a été conduite à s'intéresser à ces questions, à découvrir les liens de cause à effet. Car Odile Bagot fait le point sur les maladies, les substances incriminées (le lexique final et les annexes apportent aussi beaucoup d'information), les certitudes physiopathologiques et les incertitudes (en attendant d'autres investigations). Comme le dit avec humour Isabelle Autissier dans sa préface : « ceux qui aiment la vraie science suivront les explications détaillées du mode d'action de ces méchants produits pour tromper nos valeureux organismes. Ceux qui aiment la précision liront comme un roman les protocoles expérimentaux et les démonstrations. Ceux qui se sentent perdus dans la jungle des alkyphénols et des polychlorobiphényles pourront aller directement aux parties intitulées 'Dans la vraie vie' ». »

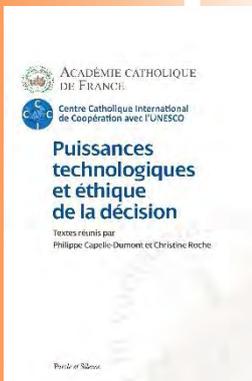
Pour autant l'auteur ne baisse pas les bras : le dernier chapitre s'interroge sur ce que chacun peut faire à son niveau, dans ses murs, sa cuisine, sa salle de bains, ses toilettes, sa chambre à coucher, avec bébé, dans la voiture, le bureau ou le jardin ! L'enjeu est de lutter collectivement contre ces perturbateurs !

À mettre entre toutes les mains pour une lecture stimulante et engageante afin que le plus grand nombre prenne conscience de ce cataclysme qui se joue silencieusement et adopte donc des comportements plus sains.

Marie-Jo Thiel, *Directrice du CEERE*

« Puissances technologiques et éthique de la décision »

Académie catholique de France, Paris, Parole et Silence,
31 octobre 2019, 168 pages, 17€



Cet ouvrage est un recueil de contributions réunies par le philosophe et théologien Philippe Capelle-Dumont, professeur à la faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg et président de l'Académie catholique de France, et par Christine Roche, présidente du Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO. Ce livre fait suite à une journée d'étude organisée par ces deux institutions en partenariat avec l'Université Catholique de Lyon.

Ce recueil questionne le progrès technique, particulièrement dans l'arrivée et les perspectives de l'Intelligence Artificielle et des impacts qu'elle pourrait avoir sur notre humanité et notre monde. Il tente ainsi « d'élucider les types de rapports actuellement bouleversés entre la technique et la nature, entre la puissance des technologies avancées et les instances de décision. » (p. 9) Les auteurs considèrent que « l'interaction entre le monde de la limite [...] et l'illimité de l'aventure technique [...] impose un nouveau paradigme éthique » (p. 9)

La première partie dresse des diagnostics concernant les avancées technologiques et leurs effets sociétaux, tandis que la seconde cherche à dessiner « l'espace éthique des décisions que cette situation appelle » (p. 10). Ainsi, la première partie évoque les cycles d'innovations technologiques, la dynamique du vivant entre robustesse et vulnérabilité, les voies potentielles de l'intelligence artificielle, la place des nouvelles technologies en médecine, ainsi que la question des enjeux financiers. La seconde partie déploie différents modes interprétatifs : philosophie, sciences humaines, poésie et théologie. Partant de bases philosophiques classiques : Heidegger, Foucault, Jonas..., l'ouvrage veut aller plus loin et montrer que l'éthique théologique chrétienne a de quoi offrir à un développement technologique.

Les contributions de ce recueil nous ont paru de bon niveau ; plusieurs méritent selon nous d'être distinguées. En quelques pages, Thierry Magnin pose un diagnostic saisissant en tissant sciences, anthropologie, éthique et théologie chrétienne pour évoquer la plasticité du vivant, « tension dynamique entre "robustesse et vulnérabilité" » (p. 50). Philippe Capelle-Dumont pour sa part relit la philosophie de la technique du XXe siècle et l'ouvre à la théologie de l'Alliance. Augustin Dibi Kouadio enfin voit l'hyper-connexion comme un « sans distance » qui interpelle notre élévation de l'être et notre élévation à l'Être.

Ouvrage : https://www.paroleetsilence.com/Puissances-technologiques-et-ethique-de-ladecision_oeuvre_12425.html

Arnaud Markert, *Enseignant de culture religieuse,*
Collège épiscopal Saint Etienne, Strasbourg, étudiant en Master.



Ethique et Covid

● Désengagement moral et passions du risque

En dépit des préconisations pour juguler un rebond possible de la contagion par le coronavirus, nombre de personnes se refusent à mettre un masque et à respecter les gestes barrières. Des fêtes s'organisent dans le mépris de toute précaution sanitaire. L'ambivalence est de mise et s'exprime parfois de façon presque naïve quand des fêtards déclarent qu'ils comprennent la nécessité du masque ou des gestes barrières quand ils font leurs courses, mais revendiquent le droit de souffler à certains moments lors de ces rassemblements festifs. Un « Je sais bien mais quand même » préside à leurs comportements. S'il s'agit de renoncer à des plaisirs élémentaires, nourrissant le goût de vivre pour un bénéfice hypothétique, ce gain de sécurité n'est pas nécessairement perçu comme enviable à ce prix. Il s'agit de jouir de son existence sans regarder le prix à payer, et parfois sans souci des autres à son entour. Dans l'existence réelle, l'affectivité est toujours première et subordonne une rationalité, toujours reformulée selon les circonstances. Averti du danger, l'individu persiste dans sa conduite à cause du plaisir qu'il y prend ou parce qu'il considère que les autres ne sont pas lui et qu'en ce qui le concerne, il ne craint rien

Les justifications sont parfois ambiguës : « On est jeune, on n'est pas obèse, on n'est pas diabétique, pourquoi se priver ». Pourtant, ils sont peut-être positifs et transmettent le virus à leurs parents, à leurs proches, ou à des anonymes au fil de leur circulation dans les transports en commun ou ailleurs. Les rassemblements sans protection sont des matrices potentielles de contamination. La liberté de « profiter de la vie » comme certains l'affirment est aussi parallèlement une liberté de propager le virus. Le « on ne risque rien » est une phrase terrible, manière de dire « après moi, le déluge ». Ces jeunes fêtards risquent statistiquement moins que leurs aînés, mais ils sont souvent les porteurs asymptomatiques du virus qu'ils diffusent auprès de leurs proches ou à des anonymes lors de leur parcours dans la ville ou dans leur immeuble.

Nos sociétés démocratiques affirment l'égalité des acteurs, et rejettent toute position de hiérarchie. Les médecins, les infectiologues, les politiques impliqués dans le rappel insistant des mesures de protection sont désavoués. La légitimité conférée aux politiques par les élections ne suffit plus, ni même la formation des scientifiques. La récusation de toute forme d'autorité soutenue par un statut multiplie les rapports de force. La revendication de liberté fait peu de cas du civisme demandé par les autorités sanitaires, elle traduit même un désengagement moral. Le lien social se fragmente en une mosaïque d'individus poursuivant leur intérêt propre dans l'indifférence à l'ensemble. « Ensemble » est désormais un terme de circonstance quand il s'agit de partager un moment des intérêts privés. L'individu ne se sent plus en lien avec les autres, il ne considère plus avoir de compte à leur rendre. L'individualisation grandissante du sens et du rapport à l'autre transforme le lien social en pure utilité et de moins en moins en exigence morale. Dès lors la souveraineté individuelle peine à tolérer les limites.

David Le Breton. *Cet article est une version abrégée revue par l'auteur d'une contribution parue dans Le Monde du 6 août 2020* .



Eurêka ! Ethique et Covic

Diffusé par RCF Alsace – le Mardi 8 Septembre à 11h
Suite : tous les deuxièmes mardis du mois

Durée émission : 26 min - <https://rcf.fr/vie-quotidienne/ethique-et-covid>

Résumé court : Qu'avons-nous retenu de la pandémie à la Covid19 ? Tout a-t-il été fait de manière correcte, éthiquement acceptable ?

La pandémie à la Covid-19 a posé de nombreuses questions éthiques. Une équipe de cinq personnes s'est mise au travail pour en discuter tout au long de l'année, chaque 2e mardi. Avec Marie-Jo Thiel qui fait partie du groupe de travail, il y a aussi Anne Danion-Grillat et Guy Freys (présents ce jour), ainsi que François Clauss et Jacqueline Bouton.

Cette première émission introduit au sujet : les pandémies devaient être des maux du passé, le monde technicisé pensait en avoir fini avec elles, les progrès de la médecine devaient être capables de "tout", et surtout d'éradiquer un "petit" virus...

Et puis patatras, c'est une épidémie mondiale faisant de nombreux morts, faisant rejaillir la question de l'incertitude à tous les niveaux, à laquelle on aurait pu être mieux préparés si nous avions suivi tout simplement les plans de santé publique qui avaient annoncé la possibilité de telles pandémies...

A présent, la discussion éthique doit aider non pas à "juger" qui que ce soit, mais à examiner des dysfonctionnements pour mieux se préparer aux aléas et mutations du monde dans un contexte où tout est lié (humain et animal et environnement) dans une perspective systémique.



La gazette de l'éthique animale

L'éthique animale est un questionnement sur notre attitude envers l'animal, sur la relation que nous entretenons avec lui et sur la place que nous lui accordons dans notre société. C'est aussi une étude de notre responsabilité morale à son égard, chaque animal étant considéré individuellement.

Ce sont les révélations d'abus dont sont victimes les animaux qui sont à l'origine de l'évolution récente de l'éthique animale. Notre société évolue, devient plus citadine, ce qui était admis autrefois ne l'est plus aujourd'hui. Des questions surgissent quant à la légitimité de la corrida, la captivité des cétacés, les mauvais traitements à l'abattoir, la souffrance animale, l'euthanasie de convenance.



Cet été deux faits marquants dans l'actualité :

● Le « référendum pour les animaux », initiative citoyenne organisée par des associations et de nombreuses personnalités, prône six mesures fortes pour le bien-être animal : l'interdiction de l'élevage en cage, des élevages à fourrure, de la chasse à courre et des chasses traditionnelles, des spectacles avec animaux sauvages, de l'élevage intensif sans accès à l'extérieur et celle de l'expérimentation animale si des méthodes alternatives existent.

En éthique animale deux courants de pensées principaux se démarquent : le mouvement abolitionniste qui ne veut plus d'animaux captifs sous quelque forme que ce soit aboutissant à la fin de l'animal domestique. D'autre part, le mouvement welfariste qui prône le respect du bien-être animal et tente d'améliorer les conditions de vie et de mort des animaux en leur évitant de la souffrance. Ce référendum exprime la lassitude de la société quant au modèle économique capitaliste qui réifie l'animal pour des raisons de rentabilité et surconsommation.

● Le « rapport de Mr Dombrevail », député chargé de mission sur les animaux de compagnie par l'ancien ministre de l'agriculture Mr Guillaume, veut lutter contre la maltraitance animale. Dans ce but les peines prévues par le code pénal sont majorées, la formation des futurs acquéreurs d'animaux, l'éducation des enfants à l'école sur le respect de l'animal et la réforme de l'élevage et la vente des animaux sont demandés. En effet abandon, zoophilie, cruauté sur l'animal sont souvent l'indice d'une maltraitance humaine sous-jacente. L'éthique animale actuelle s'interroge sur la souffrance subie par l'animal mais ne devrait-elle pas aller plus loin et se baser sur le respect du Vivant en général ?

Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier



En Ligne Online

● À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web Canal C2 Éthique ou le POD de l'unistra ou sur les sources indiquées ci-dessous :

● - Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2020 sur le thème « Quel humain pour demain » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/programme-2020/>

● - Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « Mort traumatique, deuil traumatique » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

● - L'Église face aux abus sexuels sur mineurs, Marie-Jo Thiel au micro de Laetitia de Traversay, sur RCF - Des livres et vous - Émission du 27/09/2019 (durée : 15 mn) : <https://rcf.fr/culture/livres/l-eglise-face-aux-abus-sexuels-sur-mineurs>

● - Forum européen de Bioéthique « Mon corps est-il à moi ? » du 28 janvier au 02 février 2019 à Strasbourg : Le replay est accessible sur la chaîne YouTube du FEB : <https://www.youtube.com/user/FEBioethique>

● - RCF Alsace « Au-delà des abus » : émission hebdomadaire diffusion tous les lundis à 19H12 (durée 15') Présentation Marie-Jo Thiel : depuis samedi 27 avril 2019 à février 2020. Son invitée à partir d'octobre 2019 était Anne Danion-Grillat. Depuis mars 2020, elle est avec Magalie Nord-Wagner et à partir de fin octobre 2020 ce sera Jean-Georges Rohmer : <https://rcf.fr/spiritualite/au-dela-des-abus>

● - Les Rencontres de bioéthique à Sciences Po : Bioéthique, des défis politiques et sociaux ? Captation de la soirée organisée le 19 février à Sciences Po Paris, dans le cadre des États généraux de la bioéthique : <http://www.espaceethique.org/ressources/captation-int%C3%A9grale/les-rencontres-de-bio%C3%A9thique-%C3%A0-sciences-po-bio%C3%A9thique-des-d%C3%A9fis>

● - Émission RCF Alsace « L'heure de Talitha » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-detailitha>

● - Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Et à partir de septembre notre thème sera : « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv



Agenda

● Mercredi 7 – Séminaire Expériences de la pandémie : se concerter, prévoir, s'adapter, inventer

Thème : La crise du Coronavirus et la vie sociale.

Lieu : De 9h à 17H - *Conseil régional d'Île-de-France, 8 Boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen, France*

● Jeudi 8 – Cycle de sensibilisation en éthique de la santé 2020

Thème : La dignité humaine, l'obstination déraisonnable et la fin de vie

Lieu : Inscription obligatoire - De 9h30 à 17h – *CHRU Nancy Amphithéâtre LEPOIRE, Bâtiment de Neurologie, Hôpital Central*

● Vendredi 9 au Samedi 10 – Journée Euro Cos Humanisme & Santé

Thème : Les et les jeunes à l'épreuve d'une pandémie

Lieu : Inscription obligatoire - *Palais Universitaire, salle Pasteur, 1 place de l'Université, Strasbourg*

● Jeudi 15 – Cycle de sensibilisation en éthique de la santé 2020

Thème : La dignité humaine, l'obstination déraisonnable et la fin de vie

Lieu : Inscription obligatoire - De 9h30 à 16h30 – *CHRU Nancy Amphithéâtre LEPOIRE, Bâtiment de Neurologie, Hôpital Central*

● Jeudi 15 – Bioéthique et société – Éthique et santé – Éthique et Covid 19

Thème : Des choix nécessaires et douloureux au risque du sacrifice

Lieu : De 16h à 19h – *Salle 23 Institut d'anatomie, Hôpital Civil, Strasbourg*

● Lundi 19 – Séminaire Éthique et droits de l'homme

Thème : Les droits culturels, au cœur de l'universalité et de l'interdépendance des droits de l'homme

Lieu : De 17h à 19h – *Salle Tauler, Palais Universitaire, Strasbourg*



Appel à Contributions

Call for Papers

● Monstration et dissimulation du corps humain dans l'espace public

(dir. R. Bueb et L. Kondratuk)

Appel à contributions – publication collective

« Le corps, dit Michel de Certeau, on ne le rencontre jamais. Il est mythique, au sens où le mythe est un discours non expérimental qui autorise et règle des pratiques. Ce qui fait corps, c'est une symbolisation socio-historique caractéristique de chaque groupe ». Le corps sans tonus, mort, cadavre, voire élément du corps (parcelles de peau, organes, membres), intéresse le législateur ou juge, mais avec un statut tout autre que ce corps actif, ce corps qui serait inconcevable sans un nouage avec le mot. Le corps, seul, n'est rien sans codification des pratiques. – [Cliquez pour en savoir plus](#)



● Réponse à l'appel (simultanément à renaud.bueb@univ-fcomte.fr et laurent.kondratuk@univ-fcomte.fr)

Proposition (max 1 page), éventuelle biographie

Date Limite : 15 Octobre 2020

● L'université des droits humains Die Universalität des Menschenrechte

Colloque International/Internationales Symposium

A Strasbourg du 5 au 8 Septembre 2021

In Strassburg, 5. Bis 8. September 2021

Deux présentations consécutives | Zwei aufeinander folgende Präsentationen | two consecutive presentations | (16.30–17.10 + 17.20-18.00)

La notion de dignité humaine (*santé, écologie, migration, éducation, prostitution...*) • Der Begriff der Würde des Menschen (*Gesundheit, Ökologie, Migration, Bildung, Prostitution...*) • The notion of human dignity (*health, ecology, migration, education, prostitution...*)



L'universalité des droits humains se manifeste en nombre de domaines. Comment intégrer les connaissances de la théorie et de la pratique ? Que peuvent apprendre les théoriciens de différents domaines des travaux des autres ? L'objectif de cette conférence est de réunir des experts en éthique et en théologie, mais aussi d'autres disciplines pour explorer le rôle du concept d'universalité des droits humains, à la fois au sein et au-delà des frontières disciplinaires. – [Cliquez pour en savoir plus](#)

● Réponse à l'appel (à feix@unistra.fr)

Merci d'indiquer : Nom, fonction, université d'appartenance ainsi qu'un résumé ne dépassant pas 250 mots.

Nota Bene : Après avoir soumis votre résumé, vous recevrez un accusé de réception par courrier électronique dans les deux jours ouvrables. Le résumé sera soumis à un processus d'examen par les pairs en double aveugle par le comité scientifique de la conférence et les résultats seront envoyés à l'auteur avant le 1er avril. Si vous ne recevez pas de courrier électronique de notre part, réglez votre filtre anti-spam pour accepter les messages de feix@unistra.fr.

Date Limite : 31 Janvier 2021



Retenez dès à Présent

● Summer Course: Ethics in Dementia Care

1 – 4 Decembre 2020

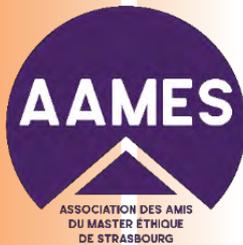
The Leuven Institute for Ireland in Europe

Janseniussstraat 1 3000 Leuven, Belgium

Due to the COVID-19 global public health crisis, the Summer Course: Ethics in Dementia Care (6th edition) has been postponed. The new dates are 1-4 December 2020. For more Information: see the brochure linked below.

The number of persons with dementia will rise considerably in the years to come. The increasing prevalence of dementia and the treatment and care for people with dementia present a myriad of important ethical questions and responsibilities. What do we think of the quality of life of people with dementia and of their subsequent end of life? What are the opinions about vulnerability and dignity in case of dementia? What do we consider to be good care' and 'a good death' for persons with dementia?

The objective of the course is to foster exchanges on foundational, clinical-ethical and organizational-ethical approaches to dementia care. During the course, national and international experts will give presentations on various ethical topics in the domain of dementia care. Time will be provided for intensive discussion and interaction. – [Click for more details.](#)



L'Association des Amis du Master Ethique de Strasbourg

L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte

- En 2020 de nouvelles activités sont programmées :

● **Le concours littéraire**

« NOUVELLES ET(i)C ». Organisation du concours littéraire « NOUVELLES ET(i)C » avec l'Espace de Réflexion Éthique du Grand Est (EREGE).
Informations à venir.

● **Un cycle de projections**

« Penser l'éthique par le cinéma documentaire »
à la Bibliothèque Nationale Universitaire (BNU)

Et Retenez dès à présent la programmation d'un Colloque international à l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un projet de partenariat entre l'Université de Strasbourg et des Universités colombiennes.

Sur le thème :

« Quelles justes actions pour la construction de la paix et la réconciliation pour un peuple au sortir d'un conflit ? »

Lundi 16 novembre et Mercredi 18 novembre 2020
à l'Université de Strasbourg

Pendant deux journées, ce sujet sera exploré d'une façon pratique avec un regard croisé des expériences de la Colombie, du Rwanda, de la Nouvelle Calédonie et de l'Union européenne. Essentiellement, les chercheurs des universités colombiennes qui mènent depuis trois ans de recherches scientifiques sur le programme « Reconstitution du tissu social dans les régions du post-conflit en Colombie », nous feront part de leurs travaux. Leurs recherches qui s'ancrent dans le processus des accords de paix signés le 26 septembre 2016, entre le gouvernement du président Juan Manuel Santos et la guérilla de la Farc, s'intéressent principalement aux communautés rurales qui ont été affectées par les conflits armés dans les régions de Caldas, Sucre et du Chocó.

Programme à venir

Contact : ceere-aames@unistra.fr (adresse de l'AAMES) OU ceere@unistra.fr (le CEERE transmettra votre message à l'AAMES). Pour en savoir plus sur l'AAMES et ses activités cliquez sur le lien suivant : <http://ethique.unistra.fr/presentation/qui-sommes-nous/aames/>



Soutenez l'éthique
Soutenez nous
Et payez moins d'impôts !

- Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

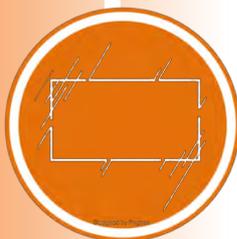
Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>



Divers

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique.unistra.fr. Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr



Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

Toute bonne volonté est bienvenue !